

Introduction :

Toutes les sociétés entretiennent des rapports complexes avec leur histoire. La seconde guerre mondiale n'échappe donc pas à ce principe. Évoquer les années d'occupation en France c'est donc raviver les mémoires et parfois les opposer.

Pourquoi les mémoires liées aux années noires sont-elles encore une source de polémique, quel rôle pour l'historien sur ce sujet ?

Afin de traiter ces questions, nous aborderons le temps dit du résistancialisme puis celui du réveil de mémoires pour finir par celui du devoir de mémoire.

I Le temps du résistancialisme, de l'après-guerre à la fin des années 1960

A La volonté d'imposer une histoire officielle

Une société traumatisée

La France sort de la guerre **désunie et affaiblie** :

- La France a subi de nombreuses **pertes humaines** avec plus de 500 000 morts.
- **Les bombardements** ont détruit de nombreuses villes et des installations industrielles.
- **La France est divisée** entre les **collaborateurs** (environ 55 000 personnes ont servi avec les forces allemandes ou pétainistes) et les **résistants** (200 000 personnes possèdent la carte de combattant de la Résistance).

L'épuration punit les collaborateurs :

- **L'"épuration sauvage"** provoque la mort de 9000 personnes dont un tiers par les résistants. Des femmes, accusées de "collaboration horizontale", sont tondues.
- **L'épuration légale** entreprend 160 000 procès et aboutit à 50 000 condamnations dont 7000 à la peine capitale. Sur ces condamnations à mort, 767 sont réellement exécutées.

La priorité est à l'union nationale

Compte tenu de la situation de la France, l'objectif au lendemain de la guerre est de mettre en avant **l'unité du pays** dans son combat contre l'occupant allemand :

- L'ordonnance du 9 août 1944 indique que "la forme du Gouvernement est et demeure la République. En droit, celle-ci n'a pas cessé d'exister". L'objectif est de minimiser la responsabilité de la France et des Français dans **le régime de Vichy**, que De Gaulle considère comme **"nul et non avenue"**.
- Le terme de **"mythe résistancialiste"** est utilisé par l'historien **Henry Rousso** pour décrire la lecture héroïque d'une France qui aurait été totalement résistante.
Lors du retour de **De Gaulle** au pouvoir en **1958**, le mythe résistancialiste est à son apogée. Il est volontairement entretenu dans un contexte difficile pour la France engagée dans la guerre d'Algérie :
- **Les commémorations** de la Résistance se multiplient.

- **Le mémorial de la France combattante** est inauguré au Mont-Valérien en 1960.
- En 1961, le **Concours national de la Résistance et de la déportation** est créé afin de permettre de maintenir vivant la mémoire de la Résistance auprès des jeunes Français.
- En **1964, les cendres de Jean Moulin sont transférées au Panthéon** et la cérémonie est retransmise à la radio. Ce moment est considéré comme l'apogée du mythe résistancialiste.
- Ce mythe résistancialiste n'est pas entretenu que par le pouvoir, il est assez répandu au sein de la population.

B Déjà, des mémoires désunies

Derrière le mythe résistancialiste, et malgré la volonté d'union de la France, on observe des divisions. **Olivier Wieviorka évoque en 2010 la "mémoire désunie"**.

Les communistes ne veulent pas laisser aux seuls gaullistes la glorification de la Résistance :

- Ils présentent le Parti communiste comme le **"parti des 75 000 fusillés"**. Ce chiffre est exagéré puisque les historiens estiment à 30 000 le nombre de fusillés dont une majorité est communiste.
- Dans un contexte de début de guerre froide, les communistes souhaitent entretenir le prestige dont ils jouissent auprès de la population (le parti représente en 1946 28% des suffrages). Ils veulent faire oublier leur soutien au pacte germano-soviétique de 1939.
- Ils commémorent les résistants communistes comme Guy Môquet.

Les mémoires se divisent aussi sur l'interprétation de la collaboration et du rôle joué par Pétain et le régime de Vichy :

- Après des débats très agités, **des lois d'amnistie sont votées en 1951 et 1953 pour les condamnés de l'épuration**. Les détenus sont libérés.
- Lors de la **mort de Pétain en 1951**, l'association de la défense du Maréchal, le "héros de Verdun", réclame la révision du procès de 1945 et le transfert de ses cendres à l'ossuaire de Douaumont.
- Dans **Histoire de Vichy**, en 1954, **Robert Aron** défend la théorie du **"glaive et du bouclier"** selon laquelle Pétain aurait été le bouclier de la France et l'aurait protégée des nazis alors que de Gaulle aurait été le glaive, c'est-à-dire la partie visible de la Résistance. Cependant, Robert Aron s'appuie surtout sur les déclarations de Pétain lors de son procès.

Les résistants se regroupent dans diverses associations qui se créent en fonction des sensibilités politiques.

Des débats sont très polémiques comme celui qui se déroule en 1953 lors du procès des treize **"malgré nous"** (Français d'Alsace et de Moselle enrôlés dans les troupes allemandes) qui ont participé au massacre du village d'Oradour-sur-Glane.

C Les oubliés de la mémoire

Beaucoup de victimes de la Seconde Guerre mondiale sont oubliées au lendemain du conflit :

- **Les prisonniers de guerre**, symboles de la défaite de 1940, ont été discrets et peu écoutés après la Libération. Evelyne Marsura parle de "mémoire repliée".
- Il en est de même pour **les Juifs**. Leur retour des camps allemands provoque une vive émotion, mais **la société française est peu réceptive au souvenir de la Shoah** et beaucoup d'entre eux restent très discrets sur le sort qui a été le leur pendant la guerre. Incompris par la société française, ils sont confondus dans la mémoire de la déportation. En 1954, une "journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation" est instituée. En 1956, un mémorial du martyr juif inconnu est inauguré, mais il faut cependant attendre plusieurs années avant que la mémoire de la Shoah soit réellement mise en avant. **Annette Wieviorka parle d'un "grand silence"**.
- Enfin, **le génocide des Tziganes est totalement occulté**. Cela s'explique par la **marginalisation** qu'ils subissent avant, pendant et après la guerre. Il en est de même pour **les crimes commis contre les homosexuels** et autres minorités.

II Le temps du réveil des mémoires, les années 1970-1980

A La fin du mythe résistancialiste

Les historiens français, après la guerre, ont épargné le régime de Vichy et la collaboration. Créé en 1951, le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale porte ses recherches sur la Résistance et le déroulement de la guerre. Il faut attendre la fin des années 1960 et surtout les années 1970 pour assister à un **retour des mémoires** et voir **se briser le mythe résistancialiste**.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution :

- **Le parti communiste décline** lors des élections et perd de son prestige. De plus, **le général de Gaulle meurt en 1970**.
- **Les nouvelles générations** n'ont pas vécu le conflit et ne sont pas prisonnières de cette volonté de glorifier le rôle des Français pendant la guerre.

En 1971, Marcel Ophüls, dans **Le Chagrin et la pitié**, retrace le quotidien des Français à Clermont-Ferrand pendant la guerre. Ce documentaire bouscule les idées reçues sur les Français pendant la guerre et écorne le mythe résistancialiste :

- Il montre que la **Résistance était minoritaire** et que la majorité de la population, quand elle n'était pas pétainiste, était très passive face au régime de Vichy.
- La télévision publique refuse de diffuser le reportage, mais lors de sa sortie au cinéma en 1971, ce sont plus de 500 000 personnes qui assistent à sa diffusion.

En **1972**, l'historien américain **Robert Paxton**, à partir d'un travail sur les archives allemandes, publie l'ouvrage **La France de Vichy**. Il y montre la complicité du régime de Vichy dans la déportation des 75 000 Juifs français et montre que **les déportations ont été effectuées à l'initiative de la France**.

B Le réveil de la mémoire de la Shoah

Après la guerre, les témoignages des Juifs rescapés des camps de concentration, lorsqu'ils sont exprimés, sont peu entendus. Après le temps du refoulement vient le temps de **l'anamnèse**, c'est-à-dire de la prise de conscience des mémoires refoulées.

Le procès d'Eichmann en Israël, en **1961**, constitue **un choc** dans la mémoire de la Shoah :

- Ce procès libère la parole des témoins de la Shoah.
- Une mémoire émerge progressivement sur le sort particulier subi par les Juifs lors de la Seconde Guerre mondiale.
- Les guerres des Six Jours (1967) et du Kippour (1973) mobilisent une partie de **la diaspora juive**, inquiète des menaces pesant sur Israël.
- L'expression du **"négationnisme"** (1987, Henry Rousso) et l'audience croissante qu'il rencontre mobilisent en réaction ceux qui veulent la reconnaissance du génocide des Juifs.

Louis Darquier de Pellepoix, commissaire général de la question juive de Vichy, déclare en 1978 : "À Auschwitz, on n'a gazé que des poux." Robert Faurisson publie en 1978 une tribune dans Le Monde intitulée "Le problème des chambres à gaz, ou la rumeur d'Auschwitz". Dès 1987, Jean-Marie Le Pen expliquera que les "chambres à gaz sont un point de détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale".

Les différents travaux, ainsi que les procès, permettent à la mémoire de la Shoah de s'intégrer progressivement dans la mémoire nationale :

- En 1978, **Serge Klarsfeld**, fils de déportés, publie le Mémorial de la déportation des Juifs de France dans lequel il recense les 78 000 victimes des déportations en France.
- Serge Klarsfeld et sa femme Beate adoptent une **"stratégie judiciaire"**. Ils pourchassent les criminels nazis, en s'appuyant sur la loi de 1964 qui rend imprescriptibles les crimes contre l'humanité.
- En **1985**, **Claude Lanzmann** réalise **Shoah**, un reportage de 10 heures expliquant le génocide et s'appuyant sur des témoignages et des prises de vue sur les lieux du génocide.
- En 1985, Raul Hilberg révisé et publie à nouveau son livre La Destruction des Juifs d'Europe.
- En **1987**, le **procès de Klaus Barbie**, chef de la Gestapo lyonnaise et responsable de la torture et de l'exécution de Jean Moulin, le condamne à la perpétuité.

C Le rôle des historiens face au réveil des mémoires

Le réveil mémoriel pose de nombreuses questions sur le travail et le rôle des historiens.

La libération de la parole (sur la collaboration, la Shoah) a marqué le début de ce qu'Annette Wieviorka nomme **"l'ère du témoin"**. L'historien, dans son travail de reconstitution la plus objective possible du passé, est confronté à de **nombreux témoignages** qui sont considérés comme des **sources historiques**. Cependant,

l'historien cherche à prendre **de la distance avec les témoignages**. Ils sont l'expression d'une expérience individuelle, que le temps a contribué à modifier et sont imprégnés de sentiments et d'émotions. L'historien, pour obtenir le recul nécessaire à son travail, doit **confronter ces témoignages** à ceux d'autres acteurs et d'autres types de documents.

Mais l'interrogation à laquelle sont confrontés les historiens est **la légitimité de leur participation**, en tant que **"témoin expert"**, aux procès d'anciens nazis ou de membres du régime de Vichy. Lors des procès de **Klaus Barbie** (1987) ou des Vichyssois comme **Paul Touvier** ou **Maurice Papon (qui débute en 1997)**, des historiens ont été convoqués à la barre afin d'apporter un témoignage sur le contexte de l'époque. Certains historiens comme Robert Paxton, René Rémond ou François Bédarida ont accepté, alors que d'autres historiens, comme **Henry Rousso**, ont refusé. Henry Rousso met en avant le fait que la place de l'historien n'est pas dans l'enceinte d'un tribunal. Il défend l'idée que les impératifs de la justice ne sont pas les mêmes que ceux qui guident le travail historique. L'historien, qui joue le rôle de témoin à un procès, risque de voir **ses propos instrumentalisés**.

III Le temps du «devoir de mémoire », des années 1990 à aujourd'hui

A La reconnaissance officielle du rôle de la France

L'État français, depuis le général de Gaulle, n'a pas reconnu le rôle de la France en précisant que "Vichy, ce n'était pas la République".

Dans le cadre de la préparation des commémorations des 50 ans de la rafle du Vélodrome d'Hiver en 1992, **un scandale** naît autour du **rôle joué par François Mitterrand** durant le régime de Vichy :

- Mitterrand a été fonctionnaire du régime de Vichy avant de rejoindre les rangs de la Résistance. Il fait partie du groupe des **"vichysto-résistants"**, c'est-à-dire des personnes qui ont suivi le régime de Vichy avant de s'en détacher pour rejoindre les rangs de la Résistance.
- La presse indique que le président fleurit chaque année la tombe de Pétain.
- François Mitterrand participe aux commémorations du Vel d'Hiv au cours desquelles il est sifflé.
- Le scandale s'amplifie suite au dépôt d'une nouvelle gerbe de fleurs le 11 novembre 1992.
- Mitterrand annonce alors en 1993 la création d'une journée nationale des victimes des persécutions racistes et antisémites.
- Il est aussi l'artisan de la réconciliation franco-allemande.

Le président Jacques Chirac permet la reconnaissance officielle et solennelle des crimes de l'État français :

- Le 16 juillet 1995, Jacques Chirac reconnaît officiellement **la responsabilité de la France dans la déportation des Juifs** et déclare que la France a "commis l'irréparable". Il rend aussi hommage aux "Justes parmi les nations".

- Cette prise de position est le résultat d'une **prise en compte des travaux des historiens sur la question**.
- En 1999, les familles de déportés sont indemnisées.
- Durant son mandat, trois **lois mémorielles** sont votées.
- Plusieurs mémoriaux sont construits et, en 2005, **le mémorial de la Shoah** est inauguré par Jacques Chirac.

Sous la présidence de **Nicolas Sarkozy, hostile à la repentance**, plusieurs décisions font débat. Le président demande que la lettre de Guy Môquet soit lue dans tous les lycées. Il est accusé d'instrumentaliser l'histoire et la mémoire de la Résistance. Ces polémiques montrent que le "syndrome de Vichy" (Henry Rousso) n'a pas disparu.

François Hollande rend hommage, avec le président allemand, aux victimes d'Oradour-sur-Glane en 2013.

Depuis la repentance de Jacques Chirac, **de nombreuses journées mémorielles sont instituées et les mémoriaux se multiplient**. Beaucoup montrent les limites de ce phénomène d'**hypermnésie**, c'est-à-dire l'excès de mémoire.

Lois mémorielles

Les lois mémorielles sont des lois déclarant un point de vue officiel sur un événement historique. Ces lois peuvent être seulement déclaratives, c'est-à-dire reconnaître des événements, ou effectives, c'est-à-dire assortir la loi de sanctions pénales.

La loi Gayssot de 1990 punit la négation des crimes contre l'humanité. La loi de 2001 reconnaît publiquement l'existence du génocide arménien, et la loi Taubira de 2001 déclare la traite négrière en tant que crime contre l'humanité.

B Le rôle de l'historien face à l'hypermnésie

Les historiens s'interrogent sur cette résurgence des mémoires et son incidence sur leur travail :

- En effet, l'historien, dont **le travail tend à l'objectivité**, ne doit pas être soumis aux différents groupes qui veulent ne retenir, voire modifier, que certains aspects de l'histoire. Il ne doit **pas céder aux revendications** de ces groupes dont les objectifs ne sont pas seulement la recherche de la vérité, mais aussi la satisfaction de revendications présentes.
- En 2005, des historiens, dont **Benjamin Stora**, lancent la pétition "**Liberté pour l'histoire**" pour dénoncer **les lois mémorielles**. Ce texte, signé par plus de 600 personnes, dont l'historien Pierre Vidal-Naquet, critique ces lois qui "ont restreint la liberté de l'historien" et indique que ce n'est pas "le Parlement ou l'autorité qui doit définir la vérité historique".
- Pourtant, **il ne faut pas se limiter à une simple opposition entre mémoire et histoire**. En effet, les mémoires se nourrissent des travaux historiques. Bien que les mémoires réalisent une approche sélective du travail des historiens, ces derniers

contribuent, en montrant la complexité des faits, à apaiser les débats sur les différentes mémoires.

Conclusion :

Peut-on définitivement tirer un trait sur les mémoires parfois divergentes liées à la seconde guerre mondiale ? L'historien a-t-il définitivement réglé la question ? On peut imaginer que l'opinion publique à avancé sur le sujet, néanmoins il s'agit du regard de la société avec son passé. Charlottesville aux États-Unis ou encore la personnalité de Colbert par rapport à la traite négrière, autant d'événements récents qui démontrent que bien des sujets demeurent encore des questions sensibles bien longtemps après les faits.